

ENJEUX

Budget municipal, responsabilité et détermination

Dernier filet de sécurité pour nos concitoyens, les communes sont de véritables remparts contre les inégalités et vecteurs de vivre-ensemble.

Les communes ont été reconnues pour leur efficacité et leur adaptabilité dans les crises. Il est donc absolument essentiel de les préserver.

C'est dans cet esprit que le Conseil municipal de Cabestany, sur proposition d'Édith Pagnet, "a dénoncé l'état de grande fragilité sociale dans laquelle se trouve notre pays face à la hausse des prix et à la crise énergétique, et la nécessité de défendre les échelons de la proximité que sont les communes", en adoptant une motion le 26 septembre dernier.

DES COUPES BUDGÉTAIRES NATIONALES METTENT EN PÉRIL NOS ÉQUILIBRES

De nombreux Maires de France et d'élus locaux, de toutes sensibilités politiques, expriment des inquiétudes similaires et font le même constat : les récentes annonces gouvernementales de coupes budgétaires (12+10

milliards pour 2024, 20 milliards pour 2025) vont à contre-sens de leur préservation et aggravent une situation sociale et économique déjà délicate.

Au fil des municipalités de Cabestany depuis 1977, des choix de gestion ont permis de disposer de services reconnus et appréciés, d'équipements utiles qui en font sa notoriété. Fidèles au programme municipal validé par les habitants en 2020, les élus ont pris de fortes mesures de recherches d'économies, ont engagé un plan de sobriété volontariste et des investissements massifs pour rénover, moderniser et préparer l'avenir, afin de continuer à permettre l'accès de tous ses habitants aux nombreuses activités sportives, culturelles et sociales.

Malgré une bonne gestion, saine et exemplaire, Cabestany subit, aujourd'hui comme jamais, les

conséquences conjuguées :

- de l'inflation (hausse vertigineuse de l'énergie, des matériaux, de l'essence...), +22,44% de sept. 2021 à janv. 2024,
 - des réductions continues des dotations de l'État (DGF de 2023 égale à celle de 1985), et une ponction budgétaire d'1 million d'€/an (coéf. correcteur),
 - de la suppression totale des recettes liées à la Taxe d'habitation (non compensée à l'euro près), si bien que le seul levier fiscal dont dispose la Commune est la Taxe foncière,
 - de nouvelles dépenses à assumer sans les compensations à la hauteur des besoins (valorisations salariales nécessaires...),
- Et depuis 2011, date d'intégration forcée dans l'agglo, Cabestany ne bénéficie plus de la dynamique de la Taxe professionnelle. Cela représente un manque à gagner cumulé de 8,3 millions d'€ depuis 2011.

MOINS DE RECETTES ET PLUS DE DÉPENSES

Toutes ces mesures nationales subies portent un coup absolument intenable, sauf à être contraint à de sévères coupes dans les services, à augmenter de façon démesurée la fiscalité ou renoncer à des investissements majeurs alors que les attentes sont nombreuses.

Ce à quoi la municipalité ne s'est pas résolue.

Pour les élus, "cette situation est d'autant plus contestable qu'il serait possible de faire autrement si l'État mettait à contribution les masses financières considérables aujourd'hui accumulées par les grandes entreprises, les institutions financières et les très hauts revenus qui échappent à la solidarité financière et fiscale".



Les grandes orientations



• Accélération du plan de transition énergétique



• Sobriété, allègement de nos factures



• Haut niveau de service public, maintien des services existants



• Maintien d'une dette au plus bas pour dégager des marges



• Une fiscalité adaptée aux réalités et au dynamisme local



• Des investissements majeurs, l'accompagnement de projets futurs inscrits dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement.

“ Malgré un contexte international et national très tendu, impactant directement notre budget comme celui de toutes les collectivités territoriales, notamment en termes de dépenses énergétiques, notre commune réussit à maintenir des services au public de qualité et très appréciés, ainsi qu'un niveau d'investissement en nette augmentation.

Sur le terrain, les habitants constatent les travaux d'envergure menés sur nos écoles, nos bâtiments, nos équipements, notre voirie, au bénéfice de toute la population, des plus jeunes aux plus anciens.

Tout cela n'aurait pas été possible sans une gestion saine, prospective, volontariste, fidèle au programme municipal de 2020 et réaliste face aux urgences et priorités nouvelles ».

Cyrille Bernardin
1^{er} adjoint au maire
délégué aux finances.



Le contexte pour Cabestany

- Inflation sur l'énergie, matériaux... de sept. 2022 à janv. 2024, **+22,44 %**
- La perte de la dynamique économique depuis 2011 (agglo) c'est **-8,3 Md'€**
- Injuste, la Dotation globale de fonctionnement (DGF) de 2023 est égale à celle de... 1985.
- L'inéquité flagrante des dotations

NIVEAU DE LA DGF/HABITANT

Cabestany	67€/hab.
Perpignan*	257€/hab.
Le Barcarès*	643€/hab.
St Laurent-de-la-S.*	244€/hab.
Saleilles*	146€/hab.

(*) chiffres de 2023.

EN CHIFFRES

UN BUDGET DE
25 Md'€

16,3 M EN FONCTIONNEMENT
9,1 M EN INVESTISSEMENT

IMPÔTS LOCAUX

LE CONSEIL MUNICIPAL A VOTÉ

+1%

EN FONCIER BÂTI

LA DETTE/HABITANT

476 €

(565€ EN 2023)
POUR UNE MOYENNE DES VILLES DE
MÊME STRATE DE 800€/HAB.

Comparatif des taux d'imposition

Comment se situe Cabestany vis-à-vis de ses voisins en termes de fiscalité ?

TAXE SUR LE FONCIER BÂTI

Cabestany	41,35 %
Perpignan*	47,15 %
Le Barcarès*	51,69 %
St Laurent-Slq.*	43,90 %
Saleilles*	42,84 %

(*) chiffres de 2023.

ENJEUX

Au service du quotidien

Le budget de fonctionnement irrigue au quotidien le service public communal. Ce sont des agents, des ressources en intelligence et technicité mais aussi de l'énergie pour faire vivre nos équipements.

Mais, par habitude peut-être, on peut oublier que c'est aussi la clé du financement de nos associations et de la multitude d'initiatives qui vous sont proposées, festivals et moments de fêtes, spectacles, activités pour les jeunes et les moins jeunes, qui rassemblent, épanouissent...

Le dynamisme culturel, associatif, sportif, social de Cabestany, nécessite des moyens financiers et humains.

UN TISSU SOCIAL DYNAMIQUE

Cabestany, ce sont 27 associations sportives, 29 associations culturelles, 3300 adhérents sportifs et des centaines de bénévoles, 719 adhérents aux ateliers culturels municipaux.

Sur un an, ce sont 14 949 spectateurs au cinéma, 2800 au théâtre.

C'est une bibliothèque qui propose 102 animations, une fréquentation moyenne de 17 135 personnes a pu citer l'adjoint aux finances Cyrille Bernardin lors du Conseil municipal. Pour le sport, ce sont des stages qui rassemblent des centaines de personnes, des initiations, des galas de gym, de judo, de karaté, avec près de 1000 personnes. En avril 2023, la ville a accueilli le

championnat de France UNSS, les finales départementales des jeunes, qui ont représenté plus de 2700 personnes.

Pour la jeunesse, le Festival en kit, le bal de promo, la fréquentation quotidienne de l'Espace jeunesse, les manifestations, sorties, séjours, rassemblent des centaines de jeunes par an. Cabestany, c'est aussi le Centre de loisirs et le droit aux vacances.

Et il ne faut pas oublier les repas de quartiers et toutes les actions menées par la Maison des Quartiers qui participent à tisser ce lien social essentiel dans la vie quotidienne des habitants. Et aussi l'action sociale, ces initiatives pour la santé, le bien-être, le bien vieillir à Cabestany, le portage des repas avec plus de 20 000 repas servis, 28 000 heures d'interventions du Service d'Aide au Maintien à Domicile (SAMd), la cantine des aînés, les voyages et les festivités.

LES DÉPENSES EN FONCTIONNEMENT

16,279 MILLIONS D'€ INSCRITS

DES PROPOSITIONS TOUT PUBLIC

Des activités pour tous les âges, pour tous les goûts, pour tous les passionnés de Cabestany, et même d'ailleurs, qui font la fierté de notre ville.

C'est le témoignage vivant de notre ville, dynamique, humaine, culturelle, sportive, citoyenne. Cela participe grandement au classement de Cabestany parmi les villes "où il fait bon vivre" (120^e du pays et 1^{ère} des PO pour les villes de 10 000 à 20 000 hab.).

Malgré les contraintes, 3,7 millions sont inscrits dans le budget communal.

LES DÉPENSES EN INVESTISSEMENT

9,084 MILLIONS D'€ INSCRITS

Les subventions sur les projets représentent en moyenne 35% des enveloppes (hors remb. Tva).

ÉCOLES

Nous retrouvons dans ce budget l'avancée du grand projet de rénovation des écoles intégrant la stratégie énergétique portée par la municipalité.

- Ecoles Buffon/Chaplin avec la rénovation énergétique des bâtiments
- la renaturation de la cour d'école de **Prévert**
- la rénovation de l'entrée de l'école **La Fontaine**.

VOIRIE

Deuxième grand sujet, la voirie et l'éclairage public ont un budget dédié de 1,225 M d'€. "Si nous ne pouvons pas rattraper les 6 années de retard, nous voulons nous concentrer sur les axes structurants".

Les travaux sont terminés, en cours ou programmés :

- rue Aragon
- avenue du 19 mars 1962
- chemin rural du Cimetière
- rue Robespierre
- rue Danton
- rue des Genêts
- et rue du Général Gilles.

SANTÉ

Pour garantir la présence médicale, la municipalité a fait le choix de réaménager l'ancienne trésorerie pour y accueillir des médecins. Des travaux pour 318 000 €.

C'EST AU BUDGET !

ENJEUX

Investir pour l'avenir !

SPORT

- Des travaux et des équipements pour le complexe sportif pour 207 000 €
- Le terrain synthétique, pour faire face à la sécheresse et garantir la continuité de la pratique du sport pour 1,380 millions d'€
- une ombrière photovoltaïque en bordure de stade

JEUNESSE

- Les travaux du Skate Park et du City Stade à hauteur de 626 000 €

CULTURE

- Des travaux au Centre culturel pour 190 000 €.

CADRE DE VIE / ESPACES VERTS

- Les travaux sur les venelles et leur valorisation, commenceront cette année par celle qui longe le City stade.
- Le renouvellement de l'outillage et du matériel de voirie, avec un effort conséquent sur le renouvellement du parc de véhicules. 200 000 € environ y seront consacrés dans le cadre d'un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) 2024-2025.

PRÉVENTION

- Des travaux liés à la vidéoprotection.
- L'amélioration des locaux de la gendarmerie (dont la commune est propriétaire).

